

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saine concurrence des télécommunications en Abitibi : Vidéotron prend officiellement des actions contre Cablevision et Bell

Montréal, le 3 septembre 2020. – Vidéotron prend aujourd'hui les grands moyens afin de mettre fin aux tentatives d'obstructions déloyales de Cablevision en déposant une plainte au CRTC ainsi qu'une action en dommages et intérêts en Cour supérieure.

Depuis plusieurs mois, la filiale de Bell a, au mépris de ses obligations réglementaires et contractuelles, manœuvré afin de retarder indûment l'arrivée de Vidéotron en Abitibi. Elle a tout fait en son pouvoir pour retarder l'accès initial à ses infrastructures et les démarches d'interconnexion. Encore aujourd'hui, Cablevision continue de démontrer sa mauvaise foi, déjà [soulignée par le CRTC en décembre 2019](#), en limitant considérablement les ressources nécessaires pour desservir les clients désirant s'abonner aux services de Vidéotron, ce qui provoque des délais d'installations inacceptables pour les Abitibiens.

« C'est franchement désolant de voir, encore et encore, que Cablevision (Bell) continue, par tous les moyens possibles, à ralentir l'implantation de la saine concurrence. Pendant ce temps-là, une fois de plus, ce sont les gens de la région qui sont les grands perdants », déclare Jean-François Pruneau, président et chef de la direction de Vidéotron

En allant de l'avant avec des actions réglementaires et juridiques, Vidéotron espère que Cablevision réponde à la demande des Abitibiens et cesse de bloquer systématiquement ce qui est foncièrement bon pour la région : une saine concurrence en télécommunications. Cablevision doit baisser les armes et jouer selon les règles du marché. Son monopole est terminé et chose du passé.

-30-

À propos de Vidéotron

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du divertissement, des services d'accès Internet, de la téléphonie et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à Helix, sa plateforme de divertissement et de gestion du domicile. Au 30 juin 2020, Vidéotron comptait 1 497 300 clients à son service de télédistribution. Quant à Club illico, son service de vidéo sur demande par abonnement, le nombre de ses abonnés s'élevait à 472 200. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 753 100 clients abonnés à ses services au 30 juin 2020. À cette date, Vidéotron avait activé 1 404 900 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 979 600 foyers et organisations du Québec. Vidéotron s'est également taillé une place de choix au prestigieux palmarès des meilleurs employeurs à Montréal.

Suivez-nous sur le Web | facebook.com/videotron

Suivez-nous sur Twitter | twitter.com/videotron

Pour les dernières nouvelles | corpo.videotron.com